

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

PÔLE MÉTROPOLITAIN ARTOIS DOUAISIS

ZA – Rue Jean Monnet

62490 VITRY-EN-ARTOIS

Tel : 07.85.37.73.22

contact@pm-artois-douaisis.eu

<https://www.pm-artois-douaisis.eu/>

Type de procédure : Procédure adaptée passé en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

Objet du marché : Mission d'accompagnement et d'appui technique et méthodologique au Pôle Métropolitain Artois Douaisis.

Référence du marché : PA-2021-01

Le dossier de consultation des entreprises est intégralement et gratuitement téléchargeable sur le profil acheteur du Pôle Métropolitain Artois Douaisis :

https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_VrjiY3gpQe

Caractéristiques principales : il s'agit pour le Pôle Métropolitain Artois Douaisis de s'appuyer sur les services d'un prestataire, expert en politiques publiques sectorielles, expérimenté, doté d'une fine connaissance du territoire, d'une capacité avérée d'animation de réunions d'élus locaux et d'un sens politique certain, pour nourrir la réflexion des élus et éclairer leur prise de décisions.

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la notification du marché. Le marché est reconductible sur décision expresse du pouvoir adjudicateur pour une durée d'un an.

Des variantes seront-elles prises en compte : NON

Allotissement : le présent marché n'est pas alloti

Conditions relatives au marché :

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Mode de règlement du marché :

Budget du syndicat mixte.

Les conditions de versement d'une avance sont celles prévues à l'article L2191-2 et aux articles R2193-3 et suivants du Code de la Commande Publique. Le titulaire peut refuser le versement de l'avance.

Acomptes périodiques (dans les conditions d'applications des articles L2191-4 et R2191-20 et suivants de la Commande Publique).

Mandatement par virement dans les délais indiqués aux articles R2192-10 et suivants.

Le marché est passé sur prix forfaitaire.

Cautionnement et garanties exigés : Pas de retenue de garantie appliquée. Pas de garantie à première demande, ni de caution personnelle et solidaire demandées.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures :

Seront rejetées les candidatures qui :

- soit se trouvent dans l'une des situations visées par les dispositions des articles L2141-1 à L2141-11 du Code de la Commande Publique,
- soit ne justifient pas, au vu des renseignements et documents exigés, un niveau de capacités professionnelles, techniques et financières suffisant.
- soit ne sont pas en règle au regard des articles L. 5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Situation juridique - références requises : Précisé au règlement de la consultation.

Capacité économique et financière - références requises : Précisé au règlement de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Précisé au règlement de la consultation.

Examen des candidatures : dans les conditions et sur la base des documents fixés au règlement de la consultation.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation. Le candidat, fournira obligatoirement, en appui de son offre, trois exemples de notes réalisées par ses soins dans le cadre de missions similaires confiées par d'autres commanditaires.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Négociation : Conformément aux dispositions de l'article R2123-5 du Code de la Commande Publique, le pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre. Il pourra néanmoins attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

Date limite de réception des offres : 13 janvier 2021 à 12h00.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Adresse où doivent être transmises les offres :

Les offres doivent être déposées, conformément au règlement de consultation, sur la plateforme de dématérialisation :

https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Les candidatures et les offres présentées sur support papier ou sur support physique électronique (CD-ROM, clé USB) et adressées au Pôle Métropolitain Artois Douaisis ou déposées dans ses services, seront REFUSÉES et RETOURNÉES à l'opérateur économique.

Renseignements complémentaires :

Toute demande de renseignements d'ordre administratif et/ou technique doit être déposée à l'adresse du site de dématérialisation, la réponse leur parviendra via ce même support :

https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE
5 rue Geoffrey Saint Hilaire, CS 62039
59014 Lille Cedex
greffe.ta-lille@juradm.fr
<http://lille.tribunal-administratif.fr>
Tél. : 03 59 54 23 42 - Fax : 03 59 54 24 45

Date d'envoi du présent avis : 18/12/2020